

# FLASH info



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

**Reconnue d'utilité publique depuis 1968, l'UNAFAM concentre son action au profit des proches de personnes vivant avec des troubles psychiques.**

## C'est la rentrée !



L'été se termine et comme chaque année, l'Unafam 28 fait sa rentrée. Après de longs mois d'activité au ralenti, nous reprenons nos habitudes. Bien sûr quelques règles sont à respecter : le port du masque, le lavage des mains, la distanciation sociale et les gestes barrières obligatoires.

Néanmoins, l'accueil, le groupe de parole, les représentations dans plusieurs instances départementales ont déjà repris, suivis très bientôt par d'autres activités que nous ne manquerons pas de porter à votre connaissance.

**Chaque « FLASH info » nous donnera l'occasion de mieux faire connaître les dispositifs locaux d'aide aux familles ou à leurs proches malades,** en commençant par le groupe de parole Unafam et les Groupes d'Entraide Mutuelle(GEM).



### **Groupe de paroles Unafam (une douzaine de participants maximum)**

C'est un temps d'échange, **dédié aux familles aidantes**, qui permet un soutien mutuel, une meilleure compréhension de la situation de son proche atteint de troubles psychiques ainsi qu'un ajustement progressif de son accompagnement. Cet espace d'expression offre l'opportunité de dire ses difficultés, son ressenti et d'écouter avec respect ce que d'autres participants ont à partager.

Avant de s'y engager, chaque personne intéressée apprécie si elle est en mesure d'être à l'écoute, d'entendre la souffrance de l'autre et de s'inscrire dans une réflexion collective.

Animé par un professionnel et un bénévole Unafam, le groupe de parole se réunit une fois par mois à Chartres.

Quelques places sont encore disponibles n'hésitez pas à nous contacter 06 86 51 21 56



## GEM Groupe d'Entraide Mutuelle

Un GEM est organisé sous forme associative et regroupe des personnes ayant des difficultés communes. Cette structure non médicalisée, non sectorisée, valorise le soutien mutuel, facilite le lien social à l'intérieur et à l'extérieur, lutte contre l'isolement grâce à des accueils de jour, des ateliers et des sorties avec présence d'animateurs (trices) salarié(e)s et bénévoles.

GEM EVASION 29 rue Pierre Brossolette 28200 CHARTRES 02 37 35 17 36

GEM « LA MAISON DES REVES » 8 ter rue Frédéric Joliot Curie 28100 DREUX 09 52 24 91 76

GEM « OXYGENE 28 » 7 avenue G Clémenceau 28400 NOGENT-LE-ROTRON 06 07 57 69 36

## Information

### *allongement des droits instruits par la MDA*

La date de fin de l'état d'urgence sanitaire a été fixée au 10 juillet 2020.

**Les droits délivrés par la MDPH expirant entre le 12 mars et le 31 juillet 2020 sont prolongés automatiquement de 6 mois à compter de la date d'expiration du droit pour :**

**l'AAH** (Allocation aux adultes handicapés) et le complément de ressources ;

**l'AAEH** (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) ;

**l'ACTP** (Allocation compensatrice pour tierce personne) et la **PCH** (Prestation de compensation du handicap) pour les volets aide humaine, charges spécifiques et exceptionnelles et aide animalière ;

**la CMI** (Carte mobilité inclusion) ;

**les ORIENTATIONS** professionnelles et scolaires, vers des établissements et services, la **RQTH** (Reconnaissance de qualité de travailleur handicapé).

Pour permettre la continuité des droits des enfants en situation de handicap, les décisions de la CDAPH relatives à l'orientation scolaire, à l'AAEH et son complément, à la PCH et à la CMI sont reconduites pour l'année scolaire 2020-2021 en l'absence de décision de la commission avant le 31 juillet 2021. Concernant plus spécifiquement les titulaires de l'AAEH en attente d'une décision sur leur droit à l'AAH, ils peuvent bénéficier d'un prolongement de l'AAEH jusqu'à 2 mois après la fin de l'état d'urgence.

Le délai de 2 mois dont bénéficie la personne concernée pour engager un recours administratif préalable obligatoire (RAPO) est suspendu à compter du 12 mars 2020, jusqu'à une date qui sera fixée par arrêté et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2020.



## *A noter dans vos agendas*

*le 10 octobre*

### *SISM semaine d'information de la santé mentale*



La SISM2020 prévue initialement en mars est reportée au 10 octobre avec pour thème « Santé mentale et discriminations ».

Pour cette prochaine édition, une nouvelle formule vous attend : animation et informations dans une galerie marchande. D'ores et déjà, nous comptons sur votre participation active.

*Le 22 novembre*

### *Repas convivial à Dammarie*

Comme chaque année, nous nous retrouverons pour un repas partagé. Cette année ce sera dans la salle municipale de Dammarie. L'après-midi devrait être égayée par la brocante organisée par la coopérative de l'école.



Nous reviendrons vers vous ultérieurement pour de plus amples informations sur ces deux événements.

**Participez, vous aussi à la vie de votre délégation, en nous envoyant vos remarques, vos témoignages, vos préoccupations, vos idées...**